



COVID-19

L'épiscopat encourage les chrétiens à se faire vacciner

A l'issue d'une séance de travail avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, l'épiscopat congolais a exprimé son entière disponibilité à jouer pleinement son rôle dans la sensibilisation et l'éducation contre la covid-19.

« Nous avons besoin d'une collaboration pour travailler ensemble pour le bien de tous les Congolais. Nous faisons également le travail de sensibilisation à la covid-19, car nous ne sommes pas contre le vaccin et nous allons aider les chrétiens à se faire vacciner », a déclaré Mgr Victor Abagna Mossa, membre de la conférence épiscopale.



Page 2

Une vue de l'épiscopat/DR

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les handicapés exigent leur recrutement à la Fonction publique



Les personnes vivant avec handicap en assemblée générale / Adiac

Les personnes vivant avec un handicap ont annoncé l'orga-

nisation, sous peu, d'un sit-in accompagné d'un concert de casseroles au ministère de la Fonction publique pour revendiquer leur recrutement en fonction du quota réservé à cette couche sociale.

Dans une déclaration rendue

publique le 23 novembre, la plateforme des personnes handicapées a accordé un délai de trois jours supplémentaires aux autorités compétentes pour donner suite à leurs revendications.

Page 5

Des fraudeurs des attestations vaccinales mis aux arrêts

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé le 22 novembre devant le parlement, que quelques individus ont été interpellés et mis aux arrêts pour falsification des Pass sanitaires alors qu'ils ne se sont réellement pas vaccinés.

« Des personnes ont réussi à avoir des attestations de vacci-

nation sans se faire vacciner. Nous avons enquêté et interpellé certaines d'entre elles que nous avons mises à la disposition des services habilités », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population lors de l'interpellation du gouvernement par l'Assemblée nationale.

Page 7

RELANCE DE L'EPS

La Confejes et la Confemen appuient les établissements scolaires congolais

La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie (Confejes) et la Conférence des ministres de l'éducation nationale (Confemen) ont fait, le 22 novembre, à Brazzaville, un don de matériel didactique de l'Education physique et sportive (EPS) à dix établissements scolaires du Congo, dans le but de mettre en application la déclaration de Cotonou sur la relance de la pratique sportive dans les différents cycles de l'enseignement. Composé de 150 ballons de volleyball, 150 ballons de basketball, 150 ballons de handball, 100 chronomètres, 100 sifflets, 100 plots et 100 filets, le don a concerné les lycées de Brazzaville, notamment Chaminade, Savorgnan-de-Brazza, Technique 1^{er} mai, Thomas-Sankara, de Mfilou ainsi que les CEG Nganga-Edouard, Angola libre à Brazzaville et le CEG de Gambona dans les Plateaux, l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc et le CET 5 février.

Page 11

EDITORIAL

Sommet

Page 2

ÉDITORIAL

Sommet

La crise qui dévaste la Corne de l'Afrique ne pouvant que s'amplifier comme le démontrent les guerres plus ou moins larvées dont sont victimes les peuples de l'Éthiopie, du Soudan, du Soudan du sud, de l'Érythrée et qui menacent désormais, directement ou indirectement, toute l'Afrique de l'Est l'Égypte comprise, le temps est venu, indiscutablement, d'organiser le déplacement du siège de l'Union (UA) vers un lieu sûr. Comment, en effet, les représentants d'une des plus vastes communautés humaines pourraient-ils se réunir, échanger, débattre, s'entendre si leur sécurité n'est pas protégée, assurée, garantie ?

Nous avons évoqué ici même cette question à plusieurs reprises et nous ne sommes pas les seuls à le faire, mais les lignes n'ayant pas bougé sur ce terrain très stratégique, le temps est venu pour les cinquante-cinq États membres de l'Union africaine de la poser publiquement et clairement. Mettre sa tête sous le sable comme l'autruche de la fable et refuser ainsi de regarder la vérité en face ne peut, en effet, que coûter cher, très cher, aux gouvernants de ce temps. Et, au final, les obliger un jour prochain à prendre la décision qui s'imposera dans le contexte d'un chaos humain, politique, diplomatique qui sera devenu à proprement parler ingérable.

L'un des avantages que détiennent les observateurs de la scène mondiale, les journalistes notamment, étant de pouvoir dire tout haut ce que les chefs d'État et de gouvernement ne peuvent pas ou n'osent pas formuler publiquement, il nous revient d'écrire que la tenue d'un Sommet consacré au déplacement du siège de l'UA vers une région stable du continent doit figurer maintenant en tête des priorités de la communauté africaine. Car tout indique que la crise qui dévaste l'Éthiopie et qui menace la stabilité de l'Afrique de l'Est tout entière s'aggravera dans les semaines et les mois à venir, au point de rendre impossible la gestion de l'Union et de ses diverses institutions.

Qu'il nous soit permis, dans ce contexte, de souligner le fait que le Bassin du Congo, situé au cœur même du continent et reconnu comme l'un des principaux acteurs mondiaux de la lutte contre le dérèglement climatique en raison des immenses forêts qu'il protège, a toutes les qualités requises pour accueillir le nouveau siège de l'UA. Les grandes puissances de ce temps en sont convaincues à juste titre comme le prouve leur engagement croissant sur le terrain. Alors pourquoi attendre, nous Africains, que le pire se confirme dans la Corne de l'Afrique ?

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Nécessité de créer un cadre d'échange entre l'Etat et l'Eglise catholique

La problématique a été évoquée le 22 novembre, à Brazzaville, au cours de la séance de travail que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a eue avec une délégation de la Conférence épiscopale du Congo, conduite par son président, Mgr Daniel Minzonzo.



Les deux parties pendant la séance de travail DR

L'Etat congolais et l'Eglise catholique réfléchissent sur la nécessité de mettre en place un cadre d'échange, afin de parler le même langage sur certains problèmes du pays.

En effet, en cette période de pandémie de coronavirus, l'Eglise a un grand rôle à jouer dans le cadre de la sensibilisation. « Nous avons besoin d'une collaboration pour travailler ensemble pour le bien de tous les Congolais. Nous faisons également le travail de sensibilisation contre la covid-19, surtout pour le respect des mesures barrières. Le Premier ministre a insisté sur le fait que nous devons aider les gens à accepter de se faire vacciner. Nous ne sommes pas contre le vaccin, comme a dit le Premier ministre, nous allons aider les chrétiens à se faire vacciner », a expliqué Mgr Victor Abagna Mossa.

Selon l'évêque d'Owando, dans le département de la Cuvette, l'Etat et l'Eglise ont décidé de collaborer chacun de son côté. Ainsi, la Conférence épiscopale du Congo a rappelé au Premier ministre la nécessité de relancer la plateforme d'échange qui existait avec le ministère

de la Santé et de la Population. « Il faudrait que nous nous remettions ensemble pour travailler dans le cadre de cette plateforme qui permettrait à l'Eglise de faire des propositions à l'Etat », a-t-il poursuivi.

Profitant de cette première rencontre, les évêques du Congo ont remercié le Premier ministre et son gouvernement, ainsi que le président de la République pour leur soutien, lors de l'installation du nouvel archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. « Nous avons voulu dire merci au Premier ministre, au gouvernement et au chef de l'Etat, parce que nous avons eu deux événements de haute importance. Le premier a été l'aurore de Mgr Anatole Milandou qui quittait l'archevêché de Brazzaville et hier, c'était l'installation du nouvel archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou », a conclu Mgr Abagna Mossa.

Présidée par l'évêque de Nkayi, dans le département de la Bouenza, Mgr Daniel Minzonzo, la Conférence épiscopale du Congo compte neuf diocèses et trois archevêchés.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Le Congo à la quête d'une compétence pour la construction de son Datacenter

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a lancé le 22 novembre à Brazzaville, l'appel d'offres international à l'endroit des entreprises nationale et internationale, en vue de la construction et de l'opérationnalisation d'un Datacenter national. Infrastructure d'envergure, elle permettra d'assurer la souveraineté numérique du pays.

La construction du Datacenter est l'aboutissement d'un accord de financement entre le Congo et la Banque africaine de développement (BAD), dans le cadre du projet Central african backbone (CAB). S'agissant de la procédure d'appel d'offres, elle sera conduite par la coordination du projet Cab, à travers un processus de sélection internationale, tel que défini dans le cadre de passation des marchés de la BAD. Pour ce qui est des offres, elles doivent être remises au plus tard, le 25 janvier 2022, à l'unité de coordination du projet CAB. Les offres faites en ligne et celles faites hors délai ne seront pas prises en compte.

En ce qui concerne les soumissions, elles se doivent d'être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant établi par chaque lot. Il s'agit, en effet, du lot 1 relatif aux travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter principal à Brazzaville, pour un coût de douze millions de FCFA, ainsi que celui du lot 2 pour la construction d'un Datacenter se-



Le ministre Léon Juste Ibombo, lors de sa communication/Adiac

condaire (Back up) à Oyo s'élevant à soixante-dix millions de FCFA. A cet effet, le ministre en charge des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a convié les différentes entreprises à dépo-

ser leur candidature. « J'invite les entreprises nationales et internationales, dont l'expertise est avérée à candidater à l'appel d'offres ouverte, selon les procédures en vigueur en la matière

», a-t-il lancé.

Pour lui, la construction de ce Datacenter assurera la souveraineté du Congo, en matière de gestion des données en perpétuelle augmentation et des application cri-

tiques. En effet, le Centre national de données permettra également d'accélérer le processus de transformation numérique digitale congolaise et de sécuriser les données critiques qui y sont hébergées. « Cette infrastructure critique contribuera à accélérer le projet de transformation digitale de notre pays, déjà en marche, avec l'implémentation sous peu du système national d'identité digitale et de l'opérationnalisation de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Elle aura l'avantage de développer l'économie nationale, de réduire la fracture numérique entre les villes et villages », a fait savoir le ministre Ibombo.

Rappelons que le Datacenter ou centre de données est un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, disques durs, communicateurs) chargées de stocker et de distribuer des données à travers un réseau interne ou via un accès internet.

Gloria Imelda Lossele

AIRES PROTÉGÉES

Brazzaville va abriter une rencontre internationale dédiée au nouveau concept NBS

La 12e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale en Afrique centrale se tiendra du 30 novembre au 1er décembre. Les participants vont s'approprier le concept de Solutions basées sur la nature (NBS), consistant à s'appuyer sur les écosystèmes pour assurer la gestion des risques naturels ou lutter contre les changements climatiques.

Découvert à partir de 2010, le concept NBS est l'un des moyens au niveau international pour créer des aires protégées et pour tenter de préserver la nature. Si les aires protégées existent dans tous les pays d'Afrique centrale, leur intégrité est pour autant menacée par des pressions diverses comme l'exploitation forestière, l'exploitation minière, l'exploitation pétrolière, la construction des barrages hydroélectriques, le tourisme de masse.

La rencontre de Brazzaville, co-organisée par le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC) et l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale, vise à renforcer les capacités des participants (représentants des pouvoirs publics, les organismes partenaires, les universitaires

et organisations de la société civile) à l'usage NBS comme outil de préservation des aires protégées au niveau de la sous-région.

Les participants plancheront, selon le SEEAC, sur les cadres juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale des aires protégées ; les leçons apprises de l'évaluation ; les propositions pour l'amélioration des performances du mécanisme d'évaluation comme outil de préservation des aires protégées et de promotion des solutions fondées sur la nature. Au niveau sous-régional, par exemple, l'Observatoire régional pour la biodiversité et le réseau des aires protégées en Afrique centrale aide à fournir une meilleure compréhension sur les tendances et les menaces qui pèsent sur les aires protégées, afin de renforcer les

processus de prise de décisions et faciliter des réponses stratégiques pertinentes. Pour les spécialistes, les aires protégées restent le dernier rempart de la conservation de la nature et des services environnementaux.

À noter que la 12e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale sera organisée sur le thème «Évaluation environnementale et sociale et préservation des aires protégées : promouvoir les solutions basées sur la nature ». Elle verra la participation du Bureau régional Afrique centrale de l'Unesco, de la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale, du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées et l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Fiacre Kombo

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

La deuxième édition enregistre 36 milliards de dollars de transactions

La deuxième Foire commerciale intra-africaine (IATF) s'est tenue, du 15 au 21 novembre à Durban, en Afrique du Sud, avec pour objectif de renforcer les bases du déploiement de la Zone de libre-échange économique africaine (Zlécaf).

Organisée en pleine reprise économique post-covid, la grand-messe a enregistré trente-six milliards de dollars américains de transactions. L'annonce a été faite, le 22 novembre, par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), qui a organisé l'événement via un communiqué de presse publié sur son site Internet.

Cette édition de l'IATF, tenue sur le thème « Construire des ponts pour une Zlécaf réussie », a vu la participation de près de 39 000 personnes, dont 27 000 virtuellement venant de 128 pays à travers le monde. Selon la directrice générale de l'Initiative pour le commerce intra-africain d'Afreximbank, Kanayo Awani, les exposants ont également été plus nombreux que prévu. 1161 invités au sein desquels 838 entreprises et 59 pays ont pu exposer leurs produits sur 1100 attendus. 46 pays africains étaient au nombre des exposants. Cette année, l'initiative destinée à renforcer le commerce intra-africain a aussi connu quatre journées nationales dédiées à l'Afrique du Sud, à l'Égypte, à la Côte d'Ivoire et au Nigeria. Deux de plus que l'édition précédente. En pleine reprise économique post-covid, l'événement visait, entre autres, à contribuer au déploiement de la Zlécaf. Lancée en début d'année, cette zone envisage de créer un marché unique africain, afin de doper le commerce intracontinental qui ne représente que 16% des échanges commerciaux du continent.

D'après Kanayo Awani, des « transactions commerciales » étaient toujours en cours et certaines, déjà conclues, étaient aussi en cours de compilation, le 21 novembre. Ce qui dénote d'une hausse par rapport à l'IATF 2018, qui avait enregistré 32 milliards de dollars de transactions commerciales.

Notons que l'IATF est une initiative de l'Afreximbank et de l'Union africaine, visant à fournir « une plateforme pour partager des informations sur le commerce, les investissements et le marché africain ». La troisième édition est prévue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et devrait viser à atteindre 40 milliards de dollars d'accords commerciaux.

Josiane Mambou Loukoula



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 013/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN EXPERT(E) INTERNATIONAL(E), SPECIALISTE DE MESURE, NOTIFICATION ET VERIFICATION (MNV) AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Expert(e) international(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

I. Objectif général

L'objectif de la mission de l'Expert international, Spécialiste MNV est de fournir un soutien et des formations permanentes pour la mise en œuvre d'un système MNV incluant le mécanisme des paiements du Programme de Réduction des Emissions (PRE) dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

III. Profil du Consultant

-Être détenteur d'un niveau Master (BAC + 5) dans le domaine de la Foresterie, des sciences Géographiques, des mathématiques ou équivalent ;
-Justifier d'une expérience pertinente dans l'application pratique des méthodologies de comptabilisation des gaz à effet de serre dans le secteur REDD+, notamment à

niveau juridictionnel ;

-Avoir des capacités avérées dans le domaine de la comptabilisation carbone avec une connaissance de la télédétection et les Systèmes d'Information Géographique (SIG), de la cartographie de changement de couvert forestier (incluant la production de données de références en utilisant l'interprétation d'imageries satellites à haute résolution) et des inventaires forestiers et du carbone ;

-Avoir des capacités avérées de travail sur le terrain en milieu forestier et être capable de travailler sous pression ;

-Avoir une bonne capacité de préparation des rapports, des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires ;

-Justifier d'une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, et faire preuve d'excellentes compétences en communication écrite et orale dans les 2 langues requises ;

-Avoir une bonne connaissance du secteur forestier, du processus REDD+ en République du Congo et du programme de réduction des émissions (PRE) Sangha-Likouala est requise ;

-Avoir la connaissance des directives pour les programmes pilotes dans le cadre du Fonds carbone du FCPF est un atout majeur ;

-Justifier d'une expérience dans le développement et l'application d'outils de suivi tels qu'appliqués à REDD+ est un avantage. La langue de travail est le français.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et / ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révi-

sée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 décembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention « Expert(e) international(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 novembre 2021
Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

AON N° 003-2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP

Réf. : Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville. Encre



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de financer le « Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la « fourniture de sept cent cinquante (750) petits matériels agricoles : houes, pelles carrées, pelle-bêche, brouettes, machettes, arrosoirs, râdeaux ».

2. La Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir « sept cent cinquante (750) petits matériels agricoles : houes, pelles carrées, pelle-bêche, brouettes, machettes, arrosoirs, râdeaux ». Ces Fournitures sont à livrer aux sièges de la Sous-préfecture de Louvakou, de la Communauté urbaine de Kibangou et à l'Ecole primaire de Mila-Mila, dans un délai de deux (02) mois.

3. La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les Candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, Tél : (242) 281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 281.40.21, de 9 heures à 14 heure 30 mn, Heure de Brazzaville (TU+ 1).

Les Dossiers d'Appel d'Offres en français peuvent être obtenus par tous les Soumissionnaires intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessus.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville au plus tard le 28 décembre 2021. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à la même adresse.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,
Coordonnateur : BATOUNGUIDIO

Adresse : sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Batignolles – Brazzaville – République du Congo

Tél : (242) 281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 868.80.35

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.-

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les handicapés envisagent un sit-in au ministère de la Fonction publique

Les personnes vivant avec handicap de toutes catégories confondues, réunies en assemblée générale extraordinaire, le 22 novembre, à Brazzaville ont décidé d'organiser un concert de casseroles au ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, pour revendiquer leur recrutement par l'Etat congolais.

L'objectif est d'obtenir un quota de recrutement réservé aux personnes vulnérables dans la Fonction publique au titre de l'année 2020-2021, explique la déclaration du collège des présidents, membres de la plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo. « Nous constatons avec amertume que les personnes vivant avec handicap ont été lésées alors qu'elles continuent à attendre désespérément leur quota sur les 8000 postes budgétaires disponibles pourtant considéré comme acquis depuis la nuit des temps », déclarent-elles, ajoutant, « par devoir de mémoire, entre 2006 et 2016, le nombre des personnes vivant avec handicap recrutées à la Fonction publique s'élève à 617 jusqu'en 2019, alors que le nombre total



Les personnes vivant avec handicap en assemblée générale/Adiac

de demandes d'emploi est actuellement estimé à plus de 1800 dossiers ».

La plateforme a accordé un délai de trois jours supplémentaires aux autorités compétentes pour dénouer la situation à compter de la date de l'assemblée générale extraordinaire. Dépassé ce délai, poursuit-elle, un vaste mouve-

ment de revendication pacifique des personnes vivant avec handicap sera observé devant le ministère de la Fonction publique et en direction de la Présidence de la République pour la remise du cahier des charges jusqu'à l'aboutissement de leur revendication. La déclaration a été lue par le représentant du collège des pré-

sidents, membres de la plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo, Kader Ndongui, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville. L'unique point abordé à cette occasion a été celui de la situation de recrutement à la Fonction publique au titre de l'année 2020-2021.

La plate-forme a réitéré son engagement à préserver la paix. Elle sollicite également l'implication des autorités sur la situation, encourage le bureau de la coordination nationale à poursuivre les discussions avec le cabinet du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale et celui des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. En rappel, la situation de leur recrutement à la Fonction publique avait déjà conduit le bureau coordonnateur de la plate-forme à entreprendre des démarches et organiser plusieurs réunions avec le ministère de la Fonction publique. A cet effet, les personnes vivant avec handicap avaient passé nuit sous une pluie battante le 30 avril dernier au ministère de la Fonction publique pour manifester leur mécontentement.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un bureau national de l'AUF au Congo pour propulser l'expertise académique

Le président de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), le Pr Gontran Ondzotto, a signé le 22 novembre à Brazzaville, avec le Pr Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), la convention d'hébergement du bureau national de cette agence qui va propulser l'expertise académique et scientifique des cadres supérieurs.

La convention approuvée permettra aux établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Congo de bénéficier de l'expertise et d'un accompagnement académique ainsi que scientifique de l'AUF. « La création d'un bureau national doit être une avancée pour tous afin de savoir quelle compétence nous devons prendre entre différentes institutions. Au contraire, interrogeons-nous sur ce que nous voulons de mieux pour nos universités, notamment en matière de nouvelles compétences décentralisées ou d'extension d'éducation », a indiqué le Pr Gontran Ondzotto.

L'accord est signé au moment où le Congo a lancé un vaste programme de mise en œuvre d'infrastructures d'innovation en matière éducative. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la coopération, de l'innovation et de la formation pour assurer la productivité éducative.

Au terme de cette signature, les étudiants pourront également profiter des avantages qu'offrent les centres d'employabilité et les campus numériques francophones. En effet, l'AUF travaille déjà pour lancer une plateforme collaborative mondiale de services intégrés. En rendant accessibles aux usagers reliés à internet, de façon synchrone ou asynchrone, des prestations dispensées dans ses implantations mondiales campus numériques francophones, centres d'employabilité francophones, la plateforme agira comme un carrefour virtuel créant du lien au sein de la communauté scientifique francophone internationale. « Il y a quinze ans que l'AUF est au Congo mais il est temps pour nous d'avoir un programme plus ambitieux. Nous travaillons sur une plateforme mondiale qui mettra en réseau tous les campus numériques francophones avec de nouveaux espaces de services. Nous voulons que Brazzaville profite de l'internationalisation de l'université », a expliqué le Pr Slim Khalbous, recteur de l'AUF.

L'hébergement d'un bureau national de l'AUF est également accompagné de la création d'un centre d'employabilité qui répondra à la problématique de l'emploi des jeunes diplômés Congolais. « Le centre d'employabilité est dédié à l'insertion professionnelle des diplômés des universités en général. Ce centre d'employabilité va proposer un nombre de services innovants », a commenté le recteur de l'AUF.

Fortuné Ibara et Mondésire Ikando (stagiaire)

MARITIME

L'OHI s'assure de la mise en œuvre de la convention Solas au Congo

Le secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a échangé récemment à Brazzaville avec l'expert de l'Organisation hydrographique internationale (OHI), Henri Dolou, sur le fonctionnement des services hydrographiques dans le cadre de la navigation maritime.

« Il est important de faire en sorte que les services hydrographiques qui permettent d'assurer la sécurité de la navigation dans les eaux sous souveraineté du Congo soient assurés pour être en conformité avec les engagements internationaux que le pays a signés en particulier la Convention Solas », a indiqué Henri Dolou à l'issue des échanges.

La République du Congo est signataire de la Solas qui est la convention internationale pour la sauvegarde de la vie en mer. Cette convention commande aux gouvernements contractants de publier pour leurs eaux des cartes marines et des publications nautiques uniformes répondant aux besoins de la sécurité de la navigation.

Ingénieur en chef hydrographe, Henri Dolou a souligné que la convention Solas voudrait que les navires venant au Congo aient des « cartes marines de qualité » diffusées et mises à jour afin de faciliter la navigation.

En marge de leur échange, l'expert de l'OHI a remis au secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales une carte marine de Gamba à Pointe-Noire.



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Henri Dolou

Conçue avec les données marines nationales, cette carte a été coproduite par le Congo et la France.

Les deux pays coopèrent en matière d'hydrographie et de cartographie marine grâce à un arrangement administratif signé le 30 décembre 2011 entre le service hydrographique et océanographique de la marine de France et le port autonome de Pointe-Noire. Cet arrangement administratif permet aux deux Etats d'être en accord avec les engagements internationaux en la matière.

L'expert de l'OHI a, en outre, félicité le Congo d'avoir mis sur pied un comité de coordination regroupant les enjeux interdisciplinaires en hydrographie, océanographie et cartographie. « Être membre de l'OHI et de

l'Organisation maritime internationale oblige les gens qui ont les responsabilités administratives à s'investir afin de donner des impulsions au service technique qui va mettre en œuvre la politique nationale », a fait savoir Henri Dolou.

De son côté, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a assuré ce dernier sur le travail de revue réalisé au Congo par l'OHI et la Commission hydrographique de l'atlantique oriental (Chato).

Le Congo, le Cap Vert, le Bénin, le Togo, la Guinée et la Guinée Bissau sont membres associés de la Chato, alors que le Sénégal, le Maroc, le Nigeria et le Cameroun sont membres de cette organisation.

Christian Brice Elion

MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

NOTE D'INFORMATION

EXPO 2020 DUBAÏ



L'Exposition universelle « **Expo 2020 Dubaï** » se tient aux Emirats Arabes Unis, pour une durée de six (6) mois, du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022. Le thème général de l'exposition est : « *Connecter les esprits, construire le futur* ». Il s'articule autour de trois sous-thèmes : Durabilité, Mobilité et Opportunité. Le Congo participe à cette exposition. Il y dispose d'un pavillon situé à environ 500 mètres de l'entrée principale du côté droit, à proximité des pavillons de la Norvège, de la Suisse, des Nations Unies, de la Chine, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, etc.

La République du Congo a choisi le district thématique «Opportunity», afin de mettre en avant son potentiel dans différents secteurs.

L'Expo 2020 Dubaï est l'occasion, pour le Congo ainsi que pour les autres pays participants, de s'ouvrir au monde. C'est un haut lieu de rencontres, d'échanges, de concertation. Une occasion unique d'augmenter la visibilité du Congo, afin de vendre l'image de notre pays au monde entier et ainsi attirer les investisseurs.

L'Expo 2020 Dubaï abrite cent quatre-vingt-douze (192) participants. Le Congo va saisir cette opportunité pour faire connaître ses multiples richesses dans tous les domaines, notamment sa culture, ses minerais, sa faune, sa forêt avec ses multiples essences de bois et les nombreux avantages accordés aux investisseurs dans notre pays.

Pour les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais, cette exposition est une opportunité formidable pour nouer des liens commerciaux rentables et solides.

Le Gouvernement les encourage à participer à cet événement international.

Il convient de préciser que le pavillon ne sera pas un endroit de vente. Un espace dédié à la vente est réservé à chaque pays

participant au niveau du marché mondial à l'intérieur du site de l'exposition.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais pourront exposer des échantillons de leurs produits dans le pavillon congolais. Ceux-ci devront, cependant, être accompagnés d'un QR, Code indiquant des informations complètes sur leurs produits notamment le lieu de production, comment les acquérir, etc.

Toutes ces contraintes édictées par les organisateurs de l'Expo 2020 Dubaï découlent des restrictions Covid.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais devront prendre en charge eux-mêmes le transport et le dédouanement de leurs marchandises à Dubaï ainsi que les autres charges inhérentes.

Chaque pays participant à l'Expo 2020 Dubaï a une journée nationale qui lui est consacrée. Celle du Congo, initialement prévue le 23 décembre 2021, est reportée à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Ces journées nationales sont le pilier de la programmation de l'organisateur et représentent un instant de festivités pour les participants.

Pendant toutes les festivités des journées nationales, l'Organisateur vise à promouvoir la philosophie de connexion de l'Expo 2020 Dubaï, en travaillant étroitement avec chaque participant, afin de marquer cette occasion importante et d'assurer une réalisation sans accroc, pour chacune de ces journées.

Pour toutes informations contactez :
 Tel +242 05.044.60.34 / +242 05.511.10.10
 aesaturnin@gmail.com
 www.commerce.gouv.cg

COVID-19

Des faussaires des attestations de vaccination aux arrêts

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé le 22 novembre, à l'occasion de l'autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire par les députés, que des individus avaient été interpellés dans le cadre de l'enquête lancée contre les faussaires des attestations de vaccination.

« Ce sont des vraies-fausse attestations de vaccination. Il y a eu des gens qui ont réussi à avoir une bonne attestation sans se faire vacciner. Nous avons enquêté sur cela et interpellé certaines personnes que nous avons mises à la disposition des services habilités », a annoncé le ministre de la Santé et de la Population, devant la représentation nationale sans donner plus de précisions, suite à l'interpellation du député d'Oyo II, Abraham Ibela.

Le ministre Gilbert Mokoki a reconnu que le dispositif technique mis en place pour enrôler les personnes vaccinées et émettre les documents présentaient beaucoup de faiblesses au niveau du référentiel. Pour pallier ces insuffisances, le gouvernement a saisi l'Agence congolaise du système d'information qui est en train d'apporter des correctifs. « Vous remarquerez que dans les derniers pass sanitaires, lorsque vous les scannez, il y a des mesures transitoires qui ont été introduites. Quand tout le travail sera réalisé, nous allons les rétablir parce qu'on ajoutera d'autres éléments pour limiter ce genre de fraude. Nous allons mettre un identifiant du vaccinateur. Ce document ne peut être validé que si le vaccinateur a mis son identifiant », a-t-il expliqué. Aussi, pour se doter d'un équipement adéquat et détecter les malfaiteurs, des appareils ont été commandés.

Les députés ont également interpellé le gouvernement sur la non-observation de certaines mesures après la vaccination par des équipes mobiles. Selon le ministre Gilbert Mokoki, l'exécutif est à pied d'œuvre pour des mesures à prendre après le vaccin. D'après lui, les questions liées à l'achat des chapiteaux, chaises et lits pour observer les personnes présentant certaines faiblesses sont prises en compte dans le budget additionnel.

Quant aux effets secondaires véhiculés ici et là, le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean-Rosaire Ibara, qui a représenté son collègue en charge de la Justice, a indiqué qu'ils ne sont pas toujours vains. « Il faut tenir compte des effets secondaires. Le comité des experts va rendre ses conclusions là-dessus parce que les études ont démarré », a-t-il souligné.

Concernant la probable troisième dose du vaccin, il a indiqué qu'il faut attendre. « Si nous devons attendre la troisième dose, amenons tout le monde à se faire vacciner et on verra après. L'objectif du gouvernement est de pousser beaucoup de Congolais à se faire vacciner pour espérer atteindre l'immunité collective avant de penser à autre chose », a conclu Jean-Rosaire Ibara.

Parfait Wilfried Douniama

L'Afrique subsaharienne continue de prendre du retard

L'Afrique subsaharienne est en train de perdre la course pour vacciner sa population contre la covid-19, selon Shushanik Hakobyan, économiste principal travaillant sur la surveillance régionale au Département Afrique du Fonds monétaire international (FMI). La région est à un moment critique pour mettre en œuvre des réformes transformatrices audacieuses, afin de capitaliser sur son potentiel.

Seulement 4 % de la population africaine subsaharienne était complètement vaccinée, à la mi-novembre, contre seulement 1 %, il y a trois mois. Il a fallu vingt-sept et cinquante-six jours pour atteindre le même jalon dans les économies avancées, les marchés émergents et d'autres économies en développement, respectivement. L'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de vacciner 10% de la population, à la fin septembre, n'a été atteint que par cinq pays d'Afrique subsaharienne.

Seule une poignée de pays de la région devrait atteindre l'objectif fixé par le FMI, l'OMS, l'Organisation mondiale du commerce et la Banque mondiale de vacciner 40% de la population dans tous les pays d'ici fin 2021. Le manque de vaccins pèserait donc sur les perspectives de croissance de la région, contribuant à la dangereuse divergence avec les économies avancées, a déclaré l'économiste principal. A l'en croire, « L'Afrique subsaharienne devrait être la région du monde à la croissance la plus lente en 2021, avec une trajectoire de PIB réel en baisse permanente qui pourrait avoir des conséquences durables sur la stabilité sociale et politique ». A cela s'ajoutent les retards persistants dans le déploiement du vaccin, ce qui expose l'Afrique subsaharienne et le reste du monde à de nouvelles souches plus virulentes du virus. « Il est donc essentiel que la communauté internationale redouble d'efforts pour garantir une distribution rapide et équitable de l'approvisionnement mondial en vaccins », relève Shushanik Hakobyan.

Une difficile reprise

Le monde entier reste sous l'emprise de la pan-

démie de covid-19 et d'un rythme accéléré du changement climatique, qui soulignent la nécessité d'une coopération et d'un dialogue mondiaux accrus, écrit Shushanik Hakobyan. Les solutions à ces problèmes mondiaux doivent impliquer tous les pays et toutes les régions, en particulier l'Afrique subsaharienne, « avec la population la moins vaccinée au monde, le potentiel d'énergie renouvelable le plus prometteur et des écosystèmes critiques. L'économie de l'Afrique subsaharienne devrait croître de 3,7 % en 2021 et de 3,8 % en 2022 ». Cela fait suite à la forte contraction de 2020, mais représente la reprise la plus lente par rapport aux autres régions. En particulier, les perspectives économiques font apparaître des divergences à trois niveaux : entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions, au sein de l'Afrique subsaharienne et au sein des pays. Ces divergences reflètent le déploiement plus lent des vaccins dans la région, l'espace budgétaire plus limité et les disparités régionales en matière de résilience. Les perspectives restent extrêmement incertaines et les risques sont orientés à la baisse. En particulier, la reprise dépend de la trajectoire de la pandémie mondiale et de l'effort de vaccination régional, de l'inflation des prix des denrées alimentaires, et est également vulnérable aux perturbations de l'activité mondiale et des marchés financiers.

Notamment, le potentiel de l'Afrique subsaharienne reste intact. Pour elle, la région est à un moment critique pour mettre en œuvre des réformes transformatrices audacieuses, afin de capitaliser sur ce potentiel.

Noël Ndong

TCHAD

Le pouvoir acceptera-t-il les conditions du dialogue posées par les groupes armés ?

Le gouvernement multiplie depuis des mois les signes d'ouverture aux mouvements armés pour les inciter à participer à un dialogue national censé réconcilier les Tchadiens. Malgré cela et après les rencontres de Doha et de Paris avec le comité chargé de préparer l'événement, ces mouvements se disent « disposés » à prendre part à ces assises « sous certaines conditions ».

Les autorités tchadiennes ont beau promettre « des actions concrètes en matière d'amnistie, de libération des prisonniers de guerre, de restitution des biens et de réinsertion professionnelle », cela ne convainc pas jusqu'à ce jour les responsables des groupes armés. En effet, certains d'entre eux dont Timane Erdimi, le chef de l'Union des forces de la résistance, une alliance de plusieurs groupes rebelles, qui vit en exil au Qatar depuis une dizaine d'années, indiquent être disposés à participer au pré-dialogue et au dialogue national inclusif sous certaines conditions.

Selon Allamine Bourma Tréyé, le chargé de communication du Comité technique spécial (CTS) chargé de préparer le dialogue, qui doit conduire à des élections présidentielle et législatives, les leaders des

groupes armés demandent notamment « la libération de prisonniers de guerre, l'amnistie générale à tous les politico-militaires et la restitution de biens de rebelles saisis par le gouvernement ». « Nous sommes en train de travailler pour que les biens saisis soient restitués », assure-t-il.

A Paris, le CTS a échangé en ce mois de novembre avec une vingtaine de responsables de groupes armés, parmi lesquels des représentants du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), responsable de l'offensive au cours de laquelle le président Idriss Déby a été tué. Ce qui a permis à ce mouvement de donner ses conditions, particulièrement « l'arrêt définitif des répressions de toutes les manifestations pacifiques » et « la libération des prison-

niers de guerre ». Des rencontres qui, selon le comité, se sont déroulées dans « une ambiance fraternelle », et elles ont été « fructueuses par la participation active et constructive de chacune des parties ».

La crainte d'un dialogue biaisé

Outre la France et le Qatar, les délégations du CTS se sont rendues dans plusieurs pays dont le Nigeria, le Sénégal, le Bénin et le Soudan pour échanger avec la diapora. Elles ont aussi sillonné le territoire tchadien pour consulter les forces vives de la nation au sujet du dialogue tant attendu. Les débats ayant porté sur la paix, la cohésion nationale, la justice, les droits de l'homme ou encore des sujets de société continuent d'être l'objet de commentaires nourris à

travers le pays. Il convient de signaler que le grand absent de ces consultations est Wakit Tama, la coalition d'opposition et de la société civile qui conditionne sa participation à la modification de la charte de transition. « Les débats ont été houleux, mais francs », explique l'un des membres du comité d'organisation du dialogue, ajoutant que les préoccupations sont récurrentes, dont celles portant sur le fédéralisme et le recrutement au sein de l'armée nationale. Et tout compte fait, le comité assure que le rapport final est attendu à la fin de ce mois. Ce qui lui permettra de fixer la date exacte du dialogue avant de la soumettre au gouvernement.

Dans cette perspective, le Conseil de l'ordre des avocats dénonce des « manipulations et irrégularités » observées du-

rant les consultations. Dans un communiqué, il évoque « un dialogue qui risque d'être biaisé ». Répondant à cette préoccupation, le vice-président du Comité d'organisation du dialogue national inclusif, Saleh Kebzabo, n'a eu de cesse d'affirmer que les conditions sont réunies pour la tenue d'un « bon dialogue ».

Ces assises pourraient se tenir avant fin 2021 bien que la position du pouvoir fût de ne pas négocier avec les groupes armés. « La pression de la communauté internationale qui continue d'injecter de l'argent dans les caisses vides de l'État, et veut un dialogue réel, a poussé le régime à s'ouvrir », relève Kelma Manatouma, chercheur tchadien en sciences politiques à l'université Paris-Nanterre.

Nestor N'Gampoula

MUSIQUE

«Déception», le nouveau single de Serge Offis production

«Déception» est un single composé par le duo But na filet et Stock musique, produit par la maison Serge Offis. Il sera sur le marché du disque avant le 25 décembre de cette année.

Quatrième projet de Serge Offinassinga, producteur congolo-autrichien, patron de la maison Serge Offis production, «Déception» est un single composé, interprété et chanté en featuring inédit par le duo But na filet et Stock musique, tous deux artistes musiciens de la République démocratique du Congo (RDC). Cette chanson est une rumba authentique pour immortaliser le patron de la maison Serge Offis production.

Le tournage des clips a débuté le 22 novembre à Kinshasa, capitale de la RDC, alors que le single sera disponible sur le marché avant le 25 décembre. Quant au choix porté sur ces deux artistes musiciens, Serge Offinassinga explique : « J'ai porté mon choix sur ce duo magique parce qu'en ce qui concerne But na filet, c'est un artiste très populaire à Kinshasa et à travers sa voix dans cette chanson, la maison de production musicale Serge Offis va sûrement étendre sa visibilité auprès des mélomanes de la bonne musique et de la RDC surtout ».

Serge Offinassinga indique que la promotion a commencé déjà via les émissions de télévision en RDC et via les réseaux sociaux, notamment Talques, Tiktok, Whatsapp, Instagram, Facebook, etc. Il a



rappelé que «Déception» est son quatrième projet depuis qu'il s'est lancé dans la production phonographique. Son premier projet était «Sixième signature», un single paru en septembre 2020 chanté par Nzeté Oussama. Le deuxième «Conditions», interprété par J. Leader en featuring avec Welicia

et paru en mars 2021 et plébiscité meilleure chanson de l'année 2021 par quelques hit-parades. Le troisième, «Reviens-moi», paru en août 2021, est composé et interprété par J. Lerader et le quatrième «Déception» disponible avant les fêtes de fin d'année.

Le producteur congolo-autrichien

s'est lancé dans la carrière musicale en 2009 à Vienne, en Autriche. Il a mis sur scène, le 20 novembre, de cette année-là, l'artiste musicien Doudou Copa à Nantes, en France, avant de le reproduire sur scène, le 7 juillet 2019, dans la même ville. Le 15 février 2020, il a produit, toujours à Nantes, Doudou Copa et

l'artiste musicien Nzeté Oussama. « Mes perspectives sont de booster la musique congolaise au-delà des frontières et soutenir les artistes musiciens des deux rives, surtout ceux de Brazzaville. Serge Offis production, c'est le Congo qui gagne. Ensemble avec Serge Offis production, la culture musicale des deux Congo en particulier et de l'Afrique en général se retrouve », a-t-il dit.

Notons qu'à l'instar des anciens producteurs congolais comme Anitha Ngapy, Letiok productions, MCI prod, la maison Serge Offis, implantée à Nantes, en France, est juridiquement reconnue comme une grande maison de production musicale par l'Etat français. A ce jour, elle est l'unique maison de production susceptible de délivrer des visas aux différents groupes musicaux de partout pour des prestations en France et dans toute l'Union européenne. C'est à force d'organiser des concerts, particulièrement en Autriche et en France, que Serge Offinassinga a fini par s'inspirer de son oncle Anitha Ngapy et décider de devenir un producteur scénique et phonographique. Après Nantes en France, il compte ouvrir une structure du genre à Brazzaville, son pays d'origine.

Bruno Okokana

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Assistant(e) Logistique du Projet Gestion des Risques des Catastrophes

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé Renforcement de la résilience et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo, par la Croix-Rouge française (CRF) dans le corridor fluvial dans le Département de la Cuvette Centrale et des quartiers périphériques de Brazzaville, la Délégation de la Croix Rouge française cherche à recruter un.e (1) Assistant.e Logistique basé.e à Brazzaville (la description complète du poste est disponible au bureau de la CRF).

Supervision hiérarchique : Déleguée Logistique
Statut : Salarié à temps plein
Durée du contrat : CDD de 12 mois avec possibilité de renouvellement
Lieu de travail : Brazzaville avec des missions potentielles à Oyo et Mossaka
Horaire de travail : De lundi à vendredi de 8h à 16h30

II-RESPONSABILITES PRINCIPALES

Au sein de l'équipe du projet GRC et sous la supervision de la Déleguée Logistique, l'Assistant.e Logistique sera chargé.e d'assurer un appui logistique à l'ensemble des activités de la base de Brazzaville afin de contribuer à la gestion du programme financé par ECHO.

II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITES PRINCIPALES :

- Conduire les achats de biens, services et travaux nécessaires au bon fonctionnement du Programme ;
- Participer à la gestion des équipements et du parc véhicule ;
- Gérer les stocks logistiques financés sur le projet ;
- Participer à la bonne maintenance et la sécurité du cadre bâti financé par le projet
- Participer à la supervision, la formation et l'encadrement des personnels logistiques : le chauffeur, le piroguier, les gardiens et les techniciens de surface ;
- Assurer la sécurité des activités programmatiques ;
- Apporter un appui logistique à l'ensemble des activités de la Croix-Rouge française.

Qualifications requises :

Niveau BAC +2 minimum, formation en logistique ou domaine affilié est un plus.

Spécificités :

- Au moins 3 ans à un poste similaire dans des structures internationalement reconnues
- Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout sérieux
- Connaissances et compétences obligatoires
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word et Excel)
- Bon niveau rédactionnel en Français, synthétique et clair
- Savoir nager
- Connaissances et compétences appréciées
- Connaissance des langues locales
- Expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge française (poste de sécurité) en face du CHU de Brazzaville (ancien bureaux CICR)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses : rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie fin-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et d'envoi : Mercredi 8 décembre 2021 à 16h30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 24 novembre 2021

Coordnatrice Administrative

RELIGION

Le commissaire Keith Conrad évoque les relations entre l'Armée du salut et l'Etat

Le secrétaire international pour l'Afrique de l'Armée du salut, Keith Conrad, accompagné de la secrétaire zonale des ministères féminins, Yvonne Conrad, a évoqué, le 21 novembre, à l'issue du culte dominical, les bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat.

La déclaration a été faite au cours de la visite pastorale à Brazzaville. « *L'Eglise Armée du Salut au Congo travaille en collaboration avec l'Etat. A titre d'exemple, elle travaille pour les communautés qui sont dans le besoin, les écoles et les dispensaires sont créés. Et s'il y a des catastrophes, l'Eglise appuie les efforts du gouvernement* », a indiqué Keith Conrad, commissaire à l'Eglise Armée du salut.

Le missionnaire chrétien s'est réjoui également du témoignage positif d'un inconnu pour l'Eglise Armée du salut au Congo. Dans son prêche, il a demandé aux salutistes de continuer à être exemplaires. « *Nous sommes venus voir les progrès de*



Le commissaire Keith Conrad s'adressant aux fidèles/Adiac

l'Eglise Armée du salut au Congo. L'Eglise est en train d'atteindre les objectifs du territoire. Elle est en train de faire face aux besoins des communautés », a ajouté le secrétaire international pour l'Afrique de l'Armée du salut.

Signalons que l'Armée du salut est un mouvement international protestant fondé en 1865 par William Booth (1829-1912), pasteur méthodiste, dans les districts pauvres de Londres.

Fortuné Ibara

BANDE DESSINÉE

La 6^e édition de Bilili BD festival arrive à grands pas

Comme l'an dernier, le Bilili BD festival entend relever le défi de tenir sa sixième édition du 30 novembre au 4 décembre à l'Institut français du Congo (IFC). Ce, en dépit de la pandémie de covid-19 qui rend fragile et limitée la programmation de l'événement.

« *Le coronavirus rend, une fois de plus, particulièrement compliquée la tenue physique du festival cette année. Nous appelons chacun à plus de responsabilité que les années précédentes, en ce qui concerne le couvre-feu, le respect des mesures barrières, le port du masque et l'utilisation fréquente de gel ou spray hydro-alcoolique pour s'assurer de ne pas transformer l'IFC en cluster* », a partagé la responsable du festival, Joëlle Epée Mandengue, dit Elyon's.

Durant cinq jours, au rythme des expositions, masters class, rencontres littéraires, conférences-débats, ventes-dédicaces et concours, le festival Bilili BD réunira, comme à son habitude, des artistes talentueux et débutants de divers pays. Compte tenu de la pandémie de covid-19, les activités se dérouleront en présentiel et seront retransmises en même temps en ligne sur la page Facebook du festival et de l'IFC. Parmi les invités provenant de différents pays d'Afrique et d'Europe, on comptera des auteurs de bandes dessinées (BD), scénaristes, coloristes, encreurs, réalisateurs de BD,

concepteurs de jeux vidéo, éditeurs et bien d'autres.

A en croire les préparatifs en cours, cette année, le nombre de stands au festival est limité à quinze et les exposants sélectionnés ne pourront pas être accompagnés, soit un exposant par table. « *Nous réfléchissons plus que jamais à un système garantissant la sécurité sanitaire de chaque participant. Mais, sans votre propre hygiène et discipline personnelle, il sera difficile d'y arriver* », interpelle un communiqué du festival à destination des participants.

Notons qu'à la veille de la tenue de l'événement, une conférence de presse sera organisée pour présenter les participants à cette sixième édition, la programmation en long et en large ainsi que les différentes recommandations de dernières minutes pour réussir la tenue du festival Bilili BD qui, depuis ses débuts, contribue à rehausser l'image et la valeur de la BD sur le continent en encourageant, révélant et récompensant ceux qui font vivre l'industrie de diverses manières.

Merveille Atipo

ENTRETIEN EXCLUSIF

DIRECT

Anatole COLLINET MAKOSSO

Premier Ministre
Republique du Congo

EN DÉCEMBRE



HANDBALL

La ligue départementale de Brazzaville lance sa saison sportive

Cinquante et un conseillers, sur un effectif total de soixante et un se sont retrouvés le 21 novembre, dans la salle polyvalente du gymnase Nicole-Oba, pour révolutionner le travail de leur discipline sportive, à travers le conseil départemental de la ligue de Brazzaville, précédé par l'ouverture de la saison sportive 2021-2022.

La double activité a débuté par l'ouverture de la saison sportive 2021-2022. Dans son allocution, le président de la ligue départementale de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a dit que l'histoire enseigne que chaque saison sportive de handball correspond à la vision d'un bureau exécutif élu. Et cette saison 2021-2022 qu'il a l'honneur d'ouvrir officiellement est placée sur le thème « La poursuite de la renaissance majeure du handball des jeunes, un leitmotiv de renouvellement de l'élite sportive de haut niveau ».

Avicenne Nzikou a rassuré les dirigeants sportifs, officiels techniques, encadreurs techniques, sachants, spectateurs, partenaires que les membres du bureau exécutif de la ligue ne ménageront aucun effort, afin que dans la plupart des quartiers et arrondissements de la ville capitale, le handball retrouve ses lettres de noblesse.

Sitôt après l'ouverture de la saison sportive, les cinquante et un conseillers ont entamé la session inaugurale du Conseil départemental. Le président de la ligue a rappelé que cela faisait exactement cent trente-quatre jours que s'était tenue l'assemblée générale élective de la ligue départementale

de handball de Brazzaville qui a permis l'élection des nouvelles instances. Une élection qui s'est déroulée dans l'unité, loin des vieux clichés de division connus par le passé... Il s'agira au cours de cette session de poser les bases pour un programme d'activité, le budget et les règlements particuliers des compétitions de la nouvelle saison sportive.

Pour le secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de handball, Edouard Sah, intervenant au nom du président du comité exécutif de ladite fédération, a félicité les membres du bureau exécutif de la ligue pour la qualité du travail réalisé et soumis à son appréciation. « La pratique de notre chère discipline sur le terrain nécessite aussi sur le plan administratif, qu'il y ait des documents pour que cela soit bien pratiqué », a-t-il signifié.

Ouvrant les travaux de ce conseil, le directeur départemental des Sports et de l'Education physique, Gabriel Tchikaya, a déclaré: « Après la tenue de notre assemblée générale élective, aujourd'hui et maintenant, nous allons revigorer nos instances dirigeantes. La direction départe-



Le président de la ligue départementale prononçant son allocution / Adiac

mentale des Sports et de l'Education physique de Brazzaville saura vous accompagner dans l'aboutissement de votre plan d'action ».

Pendant cette session, les conseillers départementaux ont apporté une contribution inestimable au projet de développement du handball dans le département de Brazzaville. A cet effet, cinq recommandations ont été adoptées. Il s'agit, entre autres, d'améliorer et de renforcer l'organisation administrative et technique existante, dans le cadre de la politique du

développement du handball en milieu jeunes; créer et rendre opérationnel les sous-ligues, notamment dans les circonscriptions administratives de Mfilou, Djiri et Madibou, en vue d'assurer l'encadrement et l'animation des catégories des cadets et des juniors à la pratique sportive de handball; mettre en œuvre la « Coupe du président » devant regrouper les sélections d'arrondissement dans la catégorie des juniors (dames et hommes), dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives officielles de la

ligue départementale de handball de Brazzaville; assurer l'élargissement de la base de l'élite sportive de Brazzaville.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation des collectivités territoriales en République du Congo, la ligue départementale de handball de Brazzaville doit mettre en place un groupe de travail, en vue de l'élaboration des textes fondamentaux régissant l'organisation et le fonctionnement de cet organisme sportif et lui permettant ainsi de garantir sa renaissance de personnalité morale et juridique au niveau local, départemental, national et auprès des partenaires qui interviennent dans le monde du sport.

Dans le communiqué final lu par le secrétaire général de la ligue de Brazzaville, Darnicia Christel Niama Mvouala, il est indiqué que Jen Mobo Ekanguï et Claver Odou ont été investis respectivement comme quatrième vice-président de la ligue départementale de Brazzaville et trésorier général adjoint.

Les travaux du Conseil inaugural ont été clôturés par le directeur départemental des Sports et d'Education physique de la ville de Brazzaville, Gabriel Tchikaya.

Bruno Okokana

NECROLOGIE



Les familles Nkenzo, Dianzinga et Léon Simon Nkenzo (agent du ministère des Affaires sociales, ex directeur de l'Institut national des aveugles du Congo) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, fille et nièce Mme Nkenzo née Zoubabela Aurelie Danielle, survenu le 14 novembre 2021, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°71 de la rue Malanda Faustin au Château d'eau Nganguouoni (arrêt de bus Bétina). Le programme des obsèques se présente comme suit :
Vendredi 26 novembre
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
12h00 : départ pour le cimetière Wayako à Madibou ;
12h00 : absout sur place puis inhumation ;
14h00 : retour au domicile
16h00 : fin de cérémonie.



Magloire Nzonzi Badiakouahou, Bernadette Mayouma, Olivia Malonga, Claudia Mouanga, Béatrice Meza et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce, mère et grand-mère, Benoîte Mouanga (Ya Telle) survenu le dimanche 14 novembre 2021 à Pointe-Noire. Le programme des obsèques se présente comme suit :
Jeudi 25 novembre
- 10h00 : levée de corps à la morgue de Pointe-Noire et départ pour le cimetière Loubou ;
- 13h00 : retour
- 16h00 : fin de la cérémonie.

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Hôtel Riviera recherche une secrétaire comptable avec expérience.

Avoir bonne connaissance du logiciel Excel.

Des connaissances en anglais seraient un atout.

Adresse 105 Av. du Maréchal Galliéni, Brazzaville Mpila en (diagonal de la SLOG).

Téléphone : 05-000-01-55

RELANCE DE L'EPS

L'appui de la Confejes et la Confemen aux établissements scolaires du Congo

La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie (Confejes) et la Conférence des ministres de l'éducation nationale (Confemen) ont fait, le 22 novembre, à Brazzaville un don du matériel didactique de l'Éducation physique et sportive (EPS) à dix établissements scolaires du pays dans le but de mettre en musique la déclaration de Cotonou sur la relance de la pratique sportive dans les différents cycles de l'enseignement.

Composé de 150 ballons de volleyball, 150 ballons de basketball pour les moins et plus de 18 ans, 150 ballons de handball, 100 chronomètres, 100 sifflets, 100 plots et 100 filets, le don a concerné les lycées de Brazzaville, notamment Chaminade, Savorgnan-de-Brazza, Technique 1er mai, Thomas-Sankara, de Mfilou ainsi que les CEG Nganga-Edouard, Angola libre à Brazzaville et le CEG de Gamboma, l'École militaire préparatoire général Leclerc et CET 5-février.

Cette donation, a expliqué Louissette Renée Thoby Etade Ndedi, secrétaire générale de la Confejes, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la conférence internationale de la relance de l'EPS à l'école et de la convention tripartite Confejes- Confemen- Fédération internationale sportive scolaire, rassemblées dans la déclaration de Cotonou.

Lors des assises de Cotonou tenues les 27 et 28 novembre 2018, les participants avaient recommandé l'appui aux établissements scolaires et universitaires en matériel didactique de l'EPS et en infrastructures sportives aux fins d'améliorer l'accès inclusif à la pratique de l'EPS et de contribuer ainsi à l'objectif de développement durable 4 des Nations unies. « La remise de ce matériel didactique aux établissements scolaires de votre pays ce jour, après la Sénégal en début de l'année, se



Louissette Renée Thoby Etade Ndedi remettant un échantillon du matériel à Hugues Ngouélondélé/Adiac

trouve en parfaite adéquation des conclusions de la conférence de Cotonou », a commenté Louissette Renée Thoby Etade Ndedi

L'objectif de la Confejes, a-t-elle rappelé, est d'inciter les plus hautes autorités des Etats et gouvernements membres à opérationnaliser les recommandations de la conférence de Cotonou, d'impliquer les fédérations sportives internationales et nationales dans la vulgarisation des

disciplines sportives dans les différents cycles d'enseignement et particulièrement aux primaires, poursuivre le plaidoyer des bienfaits des valeurs de l'EPS dans l'éducation de qualité des enfants et des jeunes, d'accompagner les établissements scolaires et universitaires dans l'acquisition des matériels didactiques et des infrastructures sportives de proximité, d'encourager la création des structures fédérales scolaires et universi-

taires. « Je voudrais souligner l'engagement de la Confejes à vous accompagner dans la stratégie de développement du sport scolaire au moment où les institutions internationales plaident pour une éducation physique et sportive de qualité », a-t-elle précisé.

La Confejes et la Confemen sont deux institutions sœurs de la Francophonie qui conjuguent leurs efforts de plus de cinquante ans dans la mise en œuvre de

ces recommandations à travers leurs différents programmes. Abdel Rahamane Baba Moussa, secrétaire général de la Confemen, qualifie ce rendez-vous comme le point de convergence entre l'engagement de la Confejes, de la Confemen et de leurs partenaires d'une part et de la volonté politique exprimée par la République du Congo en faveur de l'EPS d'autre part. Il a, par ailleurs, salué l'alliance pour la promotion de l'EPS qui s'instaure entre la Confemen, la Confejes et d'autres partenaires comme l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, la fédération internationale du sport scolaire, l'Unesco...

Hugues Ngouélondélé, en sa qualité de vice-président de la Confejes, au nom du gouvernement congolais, a salué l'appui de ces deux institutions pour la relance de l'enseignement de l'EPS, tout en rassurant que « cet appui en matériel didactique scolaire facilitera, à coup sûr, la programmation des sports collectifs, dans les trames didactiques d'éducation physique et sportive des établissements scolaires du Congo ». Il a été assisté par son collègue de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Moutou. Ils ont pris l'engagement de veiller à ce que le matériel soit géré à bon escient « pour que l'enseignement de l'EPS puisse retrouver sa place d'autrefois à l'école. »

James Golden Eloué

HANDBALL

La ligue du Pool mise en place

La Fédération congolaise de handball (Fécohand), par le biais de son secrétaire général, Senni Évariste Massamba, a installé, le 21 novembre, les membres du bureau départemental de handball du Pool.

La ligue de handball du Pool s'ajoute ainsi aux différentes ligues départementales qui existent dans les douze départements du Congo. Composé de onze membres sans compter le commissariat aux comptes, le nouveau bureau devra tout mettre en œuvre afin de redynamiser la pratique du handball dans cette partie du Congo.

Julien Miafouna, qui évoluera désormais comme président de cette structure, devra compter sur l'apport des autres membres du bureau puisque Rupel Nkouka



Senni Évariste Massamba (à gauche) dirigeant les travaux/DR

Milandou occupe le poste de premier vice-président. Il est suivi de Sidney Bakouetela et de Noël Serge

Mbaloula en qualité de deuxième et troisième vice-président. Le secrétariat de la ligue sera géré par Jean

Urbain Prince Bamanika en tant que secrétaire général puis Souverain Bitodi comme secrétaire gé-

ral adjoint. Terese Loko et Amen Kali sont, pour leur part, trésorier général et trésorier général adjoint. Sagesse Madiadia, Monique Bimbakila et Edjovie Mbika intègrent ce bureau départemental respectivement comme premier, deuxième et troisième membres.

En attendant le conseil départemental qui marquera le lancement officiel de la ligue, le commissariat aux comptes reste incomplet car seul Joseph Nkouka est censé faire le suivi des actions du bureau exécutif.

Rude Ngoma

PRIX LOKUMU 3

Honneur aux journalistes culturels

Outre les trophées qui seront décernés lors de la soirée des arts, le 26 novembre, au Musée de Kinshasa aux meilleurs des cinq nominés des catégories « Journaliste culturel » et « Média culturel », un atelier organisé en collaboration avec l'Unesco leur est destiné ainsi qu'aux journalistes sportifs sur le thème « Le journalisme culturel et sportif pour le développement durable ».

Le but de l'atelier programmé la première semaine du mois de décembre, organisé dans les locaux de l'Unesco, est « de donner aux journalistes les ficelles nécessaires afin d'éveiller leur sensibilité et les emmener à intégrer la dimension environnementale dans leur pratique du métier », a dit Onassis Mutombo au Courrier de Kinshasa. En effet, pour le responsable éditorial du portail numérique des arts et culture de la République démocratique du Congo (RDC), www.arts.cd, il est essentiel que les journalistes assimilent la notion environnementale eu égard aux enjeux mondiaux de l'heure.

Soumis au vote du public via Facebook et Instagram depuis la matinée du 14 novembre, les animateurs-télé Yves Kalwira (Goma) et Joe Bangato (Kinshasa), l'animateur radio Richard Mukadi Kayumba (Tshikapa) ainsi que les chevaliers de la plume Jordache Diala et Nioni Masela de Kinshasa sont en lice pour le prix du « Journaliste culturel ».

En parallèle, les magazines culturels en ligne Eventsrdc.com, Kribiosuniversal.com, Talents2Kin, Allokinculture.com et Strong2kin-moov sont aussi de leur côté nominés pour le prix « Média culturel ». Les votes qui consistent à « aimer la photo de son candidat sur la page Arts.cd ou à le citer nommément dans le commentaire posté en dessous sont en cours jusqu'à la veille de la remise des prix, soit le 25 novembre à 23h59, heure de Kinshasa », a souligné Onassis Mutombo.

Arts.cd tient à signaler que le vote du public sur les réseaux sociaux, à lui seul, ne tranche pas sur le

candidat à primer. En effet, l'organisation renseigne l'opinion que le jury a le dernier mot. C'est dire que sa décision compte à hauteur de 55% contre 45% pour les votes. Et, contrairement aux deux éditions précédentes, l'identité du président du jury a été divulguée avant la soirée des arts. Il s'agit du Dr Henri Kalama Akulez, peintre et directeur général de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa, récipiendaire du Prix Lokumu « Homme culturel de l'année » de l'édition 2020.

Vingt Prix Lokumu à décerner

Pour cette troisième édition, vingt Prix Lokumu Arts.cd seront décernés à la soirée des arts, point d'orgue de l'événement consacré aux artistes et acteurs culturels de la RDC et de l'étranger. Le meilleur des cinq journalistes culturels ainsi que des média culturels autant que chacun des dix-huit autres catégories répertoriées auront droit au trophée. Il s'agit d'une marque d'honneur, comme le dit son nom, en reconnaissance de leur mérite. Le Prix Lokumu Arts.cd va les récompenser pour avoir, dit-on, « influencé positivement l'image de marque de la RDC » au travers notamment « de leurs œuvres, projets ou actions ». Signalons qu'outre le « Journaliste culturel » et « Média culturel », les dix-huit autres catégories à primer regroupent divers domaines d'expression de l'univers artistique congolais, à savoir les « Arts visuels », « Artiste Gospel », « Prix de la photographie », « Danse », « Théâtre populaire », « Cinéma/Réalisateur », « DJ de l'année », « Artiste musicien », « Musique urbaine », « Poésie chantée », «

Prix de la mode », « Humoriste de l'année », « Prix de la littérature » et « Meilleure collaboration ».

Par ailleurs, l'organisation manifeste son ambition panafricaine prenant en compte des artistes étrangers, notamment en attribuant cette année le « Prix de la Francophonie Afrique centrale », mais elle fait aussi un clin d'œil aux artistes originaires de la RDC à travers le plébiscite de l'« Artiste congolais de la diaspora ». Sans oublier que pour Arts.cd, il est crucial de primer une « Personnalité culturelle » et un « Mécène » qui mettent de leur énergie et savoir-faire à contribution pour le rayonnement de la culture congolaise.

Arts.cd nous renseigne qu'elle réserve « 10% de l'apport financier de cette troisième édition à l'achat des matériels (ordinateurs, application de montage son, micro), pour équiper le studio universitaire de l'Ifasic ». Ce don au bénéfice des étudiants en journalisme est accordé « non seulement dans l'intention de susciter leur intérêt pour le journalisme culturel et sportif dans leur chef, mais également pour renouveler notre engagement pour le développement durable », a indiqué Jonathan Bilari, co-fondateur d'Arts.cd avec Onassis Mutombo.

A titre de rappel, www.arts.cd est un média en ligne spécialisé dans la collecte, le traitement, la diffusion et la production des contenus artistiques et culturels congolais puristes. Lancé depuis le 17 juillet 2017, il est tenu pour l'un des pionniers des portails numériques des arts et culture en RDC.

Nioni Masela

RIPOSTE À LA COVID-19

210 millions de dollars américains seront alloués à la RDC

L'annonce a été faite, le 22 novembre, à Kinshasa lors de l'audience que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, a accordée à Nicolas Farcy, gestionnaire de portefeuille pour le Fonds mondial de lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme en République démocratique du Congo (RDC).



Le ministre de la Santé avec la délégation du Fonds mondial

Plusieurs sujets ont été abordés lors de l'échange entre les deux personnalités. « Le fonds mondial met à la disposition des pays des investissements dans le cadre de la santé publique. Nous sommes en relation très régulière avec les différentes autorités du pays et, bien sûr, en premier lieu son excellence monsieur le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention », a indiqué Nicolas Farcy, au sortir de l'audience.

Il a ajouté qu'avec le ministre de la Santé, l'échange a porté aussi sur la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial, c'est-à-dire comment améliorer l'impact de cette subvention afin de contrecarrer les différentes maladies. « Nous avons aussi parlé de la nouvelle allocation proposée par le Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre la covid-19 avec un total de 210 millions de dollars américains mis à la disposition de la RDC, mais nous avons aussi abordé des investissements domestiques du pays dans le cadre de la santé et, surtout, qu'actuellement, le budget 2022 est en train d'être discuté », a-t-il ajouté.

Les investissements du pays vont encore se renforcer dans le domaine de la santé, notamment afin de remplir ses engagements dans le cadre de la contrepartie financière du Fonds mondial, a précisé Nicolas Farcy.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Maniema accroche Sanga Balende dans le trouble, Blessing écrase JSK

Des supporters récidivistes de Sanga Balende ont encore semé le trouble après le match contre Maniema Union, alors que Blessing respire après sa large victoire sur la Jeunesse sportive de Kinshasa.

Il y a eu du grabuge au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 21 novembre, lors du choc entre l'équipe locale de Sa Majesté Sanga Balende et l'AS Maniema Union de Kindu, pour le compte de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les supporters locaux ont molesté les officiels du match à la fin de la partie, non contents de l'arbitrage. Les Anges et Saints du Kasai oriental ont été les premiers à marquer, à la 57e mn, par Butoto Kamana. Les Unionistes de Maniema sont revenus au score à la 60e, par le biais de Wango Mbabo. Sur le plan comptable, Maniema



Violences au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 21 novembre 2021

Union consolide sa troisième place avec dix-neuf points engrangés en dix sorties. Et Sanga Balende compte neuf points en huit matches.

Pour une importante frange de l'opinion sportive, la Linafoot devrait sévir face à ces troubles récurrents au stade

Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi. Ancien international et actuel président de l'Union des footballeurs congolais, un syndicat des footballeurs, Hérita Ilunga Kongolos, a réagi sur twitter au sujet de ces violences à Mbuji. « Ces violences n'ont pas leur place dans la société et encore

moins dans un stade de football ! Nous espérons et attendons des sanctions sévères à l'encontre des responsables », a-t-il dit.

En avril dernier, la délégation de Mazembe avait été agressée par les supporters du club sang et or local, et la police avait dû intervenir avec des balles réelles, rapportait-on, pour ramener le calme. Joueurs et staff techniques avaient été extirpés du stade -où ils avaient été comme pris en étau- dans un bus de fortune, sous des jets de pierres. Sanga Balende avait été sanctionné. Récemment, lors du match nul entre Sanga Balende et Tshinkunku (0-0), l'ensemble du club de Kananaga a passé de moments angoissants, sous la menace de lynchage des supporters de Sanga Balende. Récidivistes, voilà qu'ils perpétrent des troubles à la fin de ce match contre Manie-

ma. L'on attend une éventuelle sanction de la Linafoot.

Dans un autre match disputé, le même dimanche au stade Dominique-Diur de Kolwezi, Blessing FC a crucifié Jeunesse sportive de Kinshasa, par trois buts à zéro. Les joueurs du coach Yves Diba Ilunga ont allumé la mèche dès la 5e mn, par Laurent Mwanza sur une somptueuse balle arrêtée. Sams Samwanga a inscrit le deuxième, sur penalty, à la 37e mn. Et le troisième but a été l'œuvre de Maseka Kongolo à la 68e. Le voyage des jeunes sportifs de Kinshasa dans le Grand Katanga est cauchemardesque avec déjà trois défaites (face à Mazembe, Lubumbashi Sport et finalement Blessing), bloqué à dix points après onze sorties. Blessing compte huit points après huit rencontres et se donne un peu d'air.

Martin Engimo

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

L'admission de la RDC dans l'organisation recommandée

La recommandation a été faite lors de la 44e réunion extraordinaire du conseil des ministres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) qui a eu lieu le 22 novembre à Arusha, en Tanzanie, de manière hybride (en présentiel et virtuel).

« Je viens de prendre part à la décision historique de recommander au sommet des chefs d'État l'admission de la République démocratique du Congo (RDC) au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est », a publié sur Twitter, Rebecca Kadaga Kadaga, vice-Première ministre de l'Ouganda et ministre des Affaires est-africaines.

La décision du conseil des ministres fait suite à la demande de la RDC de rejoindre cette organisation sous-régionale, composée du Kenya, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Rwanda, du Burundi et du Sud-Soudan.

En effet, le 8 juin 2019, le président Félix Tshisekedi avait adressé une correspondance à l'attention de son homologue rwandais, Paul Kagamé, alors président en exercice de la CAE, afin que la RDC devienne le septième État membre de l'organisation sous-régionale. Cette requête, indiquait la lettre de Félix Tshisekedi, faisait « suite aux échanges commerciaux qui ne cessent de croître entre les opérateurs économiques de la République démocratique du Congo et ceux des États de la susdite communauté ». Le président congolais avait ainsi mené une offensive diplomatique au sein de la CAE. Au cours des trois premiers mois de sa présidence, il s'était rendu au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie.

Etape de vérification

La demande d'admission de la RDC avait été suivie d'une étape de vérification par des experts techniques de la CAE sur l'apti-



Le secrétaire général de la communauté d'Afrique de l'Est, le Kényan Peter Mathuki, pendant la 44e réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la CAE

tude de ce pays à rejoindre l'organisation. L'équipe de vérification a examiné, entre autres, la situation actuelle de la RDC en droit international et a établi le niveau de conformité du pays aux critères d'admission de nouveaux pays tels que prévus dans le Traité de la CAE. Selon ce Traité, les critères d'admission de nouveaux pays comprennent : l'acceptation de la communauté telle qu'énoncée dans le traité ; l'adhésion aux principes universellement acceptables de bonne gouvernance, de démocratie, d'Etat de droit, de respect des droits de l'Homme et de justice sociale ; la contribution potentielle au renforcement de

l'intégration au sein de la région de l'Afrique de l'Est ; ainsi que la proximité géographique et l'interdépendance entre celui-ci (le pays étranger) et les États partenaires de la CAE. D'autres critères incluent l'établissement et le maintien d'une économie de marché. Les politiques sociales et économiques doivent également être compatibles avec celles de la CAE.

Echanges économiques

La région orientale de la RDC effectue des échanges commerciaux avec l'Afrique de l'Est, en plus d'utiliser les ports de Dar es Salaam (Tanzanie) et de Mombasa (Kenya) pour ses activités

d'exportation et d'importation. La RDC partage également une frontière avec cinq États membres de la CAE, à savoir la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan du Sud.

Ainsi, explique-t-on, l'adhésion à la CEA ouvrira davantage la RDC au commerce avec les États membres de cette communauté, considérée comme l'une des plus prospères en Afrique. Actuellement, en termes d'échanges, la RDC représente environ 6% des exportations totales des pays de la CAE. Cette dernière permet le libre-échange entre les États membres de la SADC (Afrique australe) et le Comesa (Marché

commun de l'Afrique orientale et australe), deux organisations dont fait déjà partie la RDC.

Avec son siège à Arusha, en Tanzanie, la CAE est une organisation intergouvernementale régionale composée de six États membres : le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la République unie de Tanzanie et la République d'Ouganda. La CAE abrite 177 millions de citoyens, dont plus de 22% sont des citoyens. Elle a une superficie de 2,5 millions de kilomètres carrés et un produit intérieur brut combiné de 193 milliards de dollars américains (statistiques de la CAE pour 2019).

Patrick Ndungidi

SANTÉ PUBLIQUE

Les Kinois ont-ils tiré un trait sur la covid-19 ?

Le coronavirus ou Covid-19, on n'en parle presque plus dans les rues de Kinshasa. A peine croirait-on à la disparition mystérieuse de la pandémie tant les comportements autrefois décriés ont repris leur droit de cité.

Le respect des gestes barrières pour lesquels le gouvernement s'est investi à travers une grande campagne de sensibilisation n'émeut plus les consciences. Les Kinois gèrent désormais leur quotidien comme si de rien n'était, comme si la maladie a cessé soudainement d'exister. Un petit tour dans les grandes artères et carrefours de cette mégapole où grouillent près de treize millions d'âmes permet de palper cette triste réalité. Le relâchement des gestes barrières dans le chef de la population est manifeste. Déjà, la proximité avec laquelle les gens se côtoient, notamment dans le transport en commun, est révélatrice d'un nouvel état d'esprit forgé à coup des rumeurs sur fond de désinformation.

L'annonce par la task force présidentielle de la baisse sensible des

cas de contamination à la covid-19 en République démocratique du Congo et particulièrement dans la capitale, hier encore épicerie de la pandémie, a entraîné du coup l'abandon des gestes barrières dans le chef de la population. Elle qui, au départ, ne croyait pas à l'existence de la pandémie, considérait cette nouvelle comme un décret sanctionnant la fin de la covid-19. Et pourtant, il n'en était rien. La diminution des cas contagieux ne signifiait pas que la pandémie était totalement endiguée.

Faute de communication, le commun des Kinois a renoué avec son mode de vie d'antan, s'entendant dire qu'il ne courrait désormais aucun risque de contamination. Dans les universités et instituts supérieurs, les étudiants ont repris de suivre les cours sans masques,

collés les uns aux autres dans des auditoriums hyper bondés. Seule la prise de température à l'entrée de certains établissements d'enseignement supérieur et universitaire pouvait rappeler l'existence de la pandémie. Quant aux gestes barrières, ils se résument désormais au port d'un « cache-nez » dans quelques magasins et dans les administrations du centre-ville.

Au marché, vendeurs et clients se plaisent à se côtoyer quotidiennement de manière si proche qu'ils sont fortement exposés au risque de se contaminer mutuellement. Dans les allées étroites le long desquelles s'alignent les étalages, les nombreux clients se croisent sans cesse et se touchent pour se frayer un chemin, oubliant l'existence de la pandémie. Sensibiliser, encore et toujours... Ceci est loin d'être un cas isolé d'au-

tant plus que cette scène est quasi similaire à ce qui se passe sur les lieux de deuil et de culte, mais aussi dans des fêtes, voire dans certains services publics. Le port du masque est devenu aléatoire et facultatif. La distanciation physique ne tient plus que d'un simple slogan au contenu creux. Entre-temps, le vaccin ne fait pas recette chez des Kinois de plus en plus sceptiques. Même l'annonce de la survenue de la troisième vague constituée des variants indien (Delta) et sud-africain (Beta), considérée comme plus meurtrière que les précédentes, ne les a nullement émus. Bien au contraire, les Kinois ont trouvé là une occasion pour tourner en dérision la pandémie caricaturée comme la maladie des riches.

Cependant, l'activité de fourmilère dans le vacarme des embouteillages,

la ville tentaculaire de Kinshasa avait repris ses droits. La réticence et l'inconscience quasi généralisées des Kinois à s'inscrire dans la lutte contre la covid-19 ont véritablement atteint leur paroxysme.

Que faut-il faire alors devant cette exacerbation du scepticisme et de doute ? Cette question tarabuste les esprits. En tout cas du côté des officiels, on continue de marteler sur l'impératif du respect des gestes barrières et, surtout, sur la vaccination qui demeure, à ce jour, la seule alternative plausible contre la propagation du coronavirus. Une modification des stratégies de communication s'impose en vue de la mise à jour que requiert l'environnement social actuel. Comme quoi, le comité chargé de la riposte a décidé de la planche.

Alain Diasso



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°020-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER FINAL DES OPERATIONS DU PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX FINANCEES PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) un crédit pour financer le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Projet Lisungi a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un cabinet chargé de réaliser l'audit financier final des opérations du projet Lisungi Système de Filets Sociaux financées par l'Agence Française de Développement (AFD).

3. Les services prévus au titre de ce contrat consistent entre autre à : (i) Donner une opinion sur la sincérité et la régularité du rapport financier du projet, au regard de la convention de financement AFD CCG 1125 01 A; (ii) S'assurer de l'éligibilité des dépenses au regard des procédures de gestion du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux; (iii) Vérifier la réalité de la mise en œuvre du projet à travers l'examen des documents comptables; (iv) Vérifier la cohérence entre l'utilisation ou l'objectif d'utilisation des financements et l'utilisation décrite dans la demande de financement; (v) S'assurer que les marchés ont été passés conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité, de transparence et d'équité; (vi) Vérifier que les transferts monétaires ont été effectués aux ménages pauvres et vulnérables conformément à la convention de financement et dans le respect du manuel des opérations de transferts monétaires ainsi qu'aux contrats signés avec les agences de

paiement.

4. L'unité de Gestion du Projet invite les cabinets intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de missions analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certificats de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulatif de ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant du contrat, l'année de réalisation, la durée de la mission.

5. Les critères de qualification des cabinets dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte doivent garantir que l'auditeur s'entoure d'une équipe dotée des qualifications professionnelles appropriées et d'une expérience conforme aux normes de l'IFAC et d'une expérience dans l'audit des comptes de projets comparables au projet Lisungi. Les critères de qualifications sont les suivants :

-une expérience en matière d'audit des projets de développement financés par des

baillleurs de fonds internationaux tels l'AFD, la BAD, la Banque Mondiale et l'Union Européenne;

-une expérience en audit de passation de marchés;

- une expérience en audit des opérations de transferts monétaires;

-une connaissance suffisante des lois, réglementations et normes en la matière au Congo serait un atout; cela inclut notamment les réglementations relatives à la fiscalité, à la comptabilité et aux systèmes d'information comptable, à la passation des marchés;

-une parfaite maîtrise du français;

-une expérience en audit dans le secteur d'activité de projets et/ou programme de système de filets sociaux.

6. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des cabinets sur la section 1.4 des Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD qui met l'accent sur la fraude et la corruption.

7. Une liste restreinte de 05 à huit cabinets sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD.

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°020 SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER FINAL DES OPERATIONS DU PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX FINANCEES PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD).

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 8H00 à 16H00 heures locales.

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Adresse : Ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo)
Pays : République du Congo
Email : recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 novembre 2021

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°0032-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, spécialiste sauvegarde environnementale et sociale pour l'unité de gestion du projet.

3. Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, le spécialiste en sauvegardes environnemental et social sera responsable du suivi et de l'évaluation de la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux de toutes les activités du Projet Lisungi, conformément aux dispositions en vigueur en République du Congo et aux politiques et procédures de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale déclenchées par le projet. Le Consultant assurera une mission d'assistance technique aux côtés du coordonnateur du Projet, dans le but d'accroître les capacités de l'UGP et des partenaires en matière de sauvegardes environnementales et sociales.

4. Le/la spécialiste sauvegarde environ-

nementale et sociale sera recruté(e) pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation du contrat ne pourra intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

-Avoir un Diplôme Bac + 5 ou équivalent en sciences sociales ou environnementales, en droit ou équivalent;

-Avoir une bonne connaissance de la réglementation nationale en matière d'environnement et des Politiques Opérationnelles, Procédures de la Banque Mondiale et des instruments ou outils de sauvegarde environnementale et Sociale en général;

-Avoir des compétences solides dans la résolution des questions sociales suscitées par les différentes activités du projet;

-Avoir une compréhension des questions de genre ainsi que des normes de genre et sociales et de la façon dont elles affectent les groupes sociaux différents, être sensible aux besoins des populations vulnérables, y compris mais sans s'y limi-

ter, les besoins des survivants de la violence basée sur le genre ainsi que l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels.

-Une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le suivi environnemental et social des projets de développement et/ou dans la préparation et/ou mise en œuvre de EIES, CGES, EIES, CPR, CPPA, PPA, et autres;

-Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique notamment du pack Office (word, Excel, PowerPoint);

-Avoir une maîtrise des langues locales et du français;

-Avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae

détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 07 décembre 2021 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°032-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21, relatif au recrutement d'un spécialiste sauvegarde environnementale et sociale pour l'Unité de Gestion du Projet»; «A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 22 novembre 2021

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

TOURNOI DE RELANCE ET DE L'UNITÉ

Les meilleurs judokas de Brazzaville récompensés

La première édition du tournoi de relance et de l'unité de la Ligue départementale de judo et disciplines associées de Brazzaville a tenu toutes ses promesses. Le 20 novembre lors des finales, les meilleurs athlètes ont reçu des médailles et trophées.

Près de mille athlètes ont mis en exergue leur savoir-faire lors de la compétition départementale. En présence du député Exaucé Ibam Ngambili; du président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Francis Ata; du directeur départemental des sports, Gabriel Tchicaya; et du président de la Ligue de Brazzaville, Me Aya Caloger; les judokas ont donné le meilleur d'eux mêmes. Une manière de manifester leur satisfaction après plusieurs mois d'attente.

Lors de cette compétition qui a marqué officiellement le retour du judo à Brazzaville, le professionnalisme, le fair-play, le haut niveau et le dynamisme ont caractérisé les différents combats. A l'image de toutes les ligues, les dirigeants du judo de Brazzaville ont profité de ce tournoi pour sélectionner les athlètes qui participeront à la première édition de la Coupe de la République.

Dans la catégorie des seniors hommes, notamment chez les -60kg, Songo Awassi s'est placé en tête suivi de Loïck Foungué, de Zeus Dzion et de Prince Ndamakola. Chez les -66 kg, Gloire Ayimba a remporté la médaille en or tandis que Saint Itoua s'est contenté de l'argent et Christ Nkouka a remporté la médaille de bronze et Bob Baniakina a occupé la 4e place.

Roby Pembelet a dominé les athlètes qui ont combattu dans la catégorie des -73 kg. Il a été suivi par Breche Thaodé ainsi que de Zoung Appot et de Lekaka. Josué Pellet a, pour sa part, dominé les combats des -81 kg. Rech Nkou l'a suppléé au moment où Chadrack s'est contenté de la mé-



Un athlète au milieu des officiels après le combat/Adiac

daille en bronze et Fridus Ondoua a bouclé le tableau.

Toujours chez les seniors, particulièrement les -90 kg, Bonheur Ngué a terrassé tous ses partenaires pour se hisser à la première place suivi d'Ella Ngassaki et de Merlin Mana puis de Manassé Mabouaka. Gaga Mouaya, Papou Sankaré, Djelvany Nkouya et Odicar Eyendzi sont respectivement les meilleurs athlètes de Brazzaville dans la catégorie des -100kg. Concernant les +100 kg, Aboury Mayondé a remporté la médaille en or, Hardel Samba a gagné l'argent et Claude Kentoula a clôturé le tableau. Les combattants en finales dans la catégorie des juniors ont vu, chez les -60 kg, Gedéon Ibata rempor-

té la médaille d'or devant Jonathan Miyamba, Serge Mbandza et Meyant Bouloussa. Chez les -66 kg, c'est finalement Alfred Kiessou qui a dominé les autres combattants. Junior Wamba est arrivé à la 2e place tandis que Sala Moulebé et Jeancy Bokanaga ont occupé la 3e et 4e places de la catégorie. Leurs collègues des -78kg ont été dominés par le quatuor de Brunel Atipo, Junior Engambé, Elith Ombani et Mayoulou.

La catégorie des athlètes des -81 kg a été conduite par Etienne Eyoka (médaille en or), Yannick Libali (médaille d'argent), Eris Makenguelé (médaille de bronze) et Richy Mbouya a terminé à la 4e place. Yann Akondza est l'actuel champion de

Brazzaville chez les -90 kg. Le tableau est complété par le trio composé de Ravel Zamba, Elisé Mbon et Sarvel Yidika. Le duo de David Ndobbo et Mel Péa est le champion des -100 kg.

Les cadets ont également participé à cette compétition et Christ Néné s'est emparé de la médaille d'or chez les -55kg. Il est suivi de Japhet Samba, d'Isaac Angat puis de Levy Angouassa. Raby Mbemba a dominé les athlètes comme Tony Ngana, Kelly Bounde et Dany Beya pour remporter la médaille en or chez les -60 kg. Divin Mberi, de son côté, a prouvé son intelligence sur le tatami car il a battu tous ses adversaires dont Os-seré Diamonika, Karl Eckino et Em-

manuel Dikou.

Si Bosply Olandzobo a remporté la médaille en or chez les -73 kg, Exaucé Bimokono et Van Mondji ont reçu respectivement les médailles d'argent et de bronze tandis que Deslande Yoba as'est placé 4e. Chez les -100kg, c'est finalement Dieu Donell Assounga qui s'est placé au sommet devant Junior Ickounga et Adolph Okouéré.

Chez les seniors dames, c'est Auline Atipo qui a dominé la catégorie des -63 kg suivie d'Astride Sakoula tandis que Ninelle Ngouala et Dely Mawaka ont atteint le podium des -78kg. Nicolle Kibindza, Rachel Abéné ainsi que Naomie Kouka ont fait la loi chez les +78kg.

La dernière catégorie, celle des cadettes, a permis aux athlètes comme Yanfoutitie de s'illustrer chez les -52 kg devant Faïda Mokombela, Emelia Nguele et Chanciana Lekele. Du côté des -57 kg, Ursula Ngakeni a glané la médaille d'or en dominant Clorine Ngatsé, Farida Foutila et Leslie Elenka. A cause de manque de plusieurs autres concurrentes, Sakoule a remporté la médaille d'or chez les -52 kg. Debora Mokouto a également survolé la catégorie des -63 kg.

Ces athlètes sont pour la plupart des clubs comme Vatican, Tosa Obika, Momekano, Kodo Gaku Shi, DGSP, A A Neto, Kawashi, Kotakoli, Patikipa et autres.

Notons que l'accès au gymnase Nicole-Oba où s'est déroulée la compétition a été conditionné par la présentation de l'attestation de vaccination contre le coronavirus.

Rude Ngoma

CONCOURS YOUNG CHALLENGE

Clôture de la première édition

Les cérémonies de clôture de l'édition 2019-2020 et du lancement de l'édition de l'année prochaine du concours Young challenge ont eu lieu le 19 novembre, à Pointe-Noire, en présence de Jean Claude Biviouhi, Maleye Diop, Chantal Umutohi respectivement conseiller à la Jeunesse du ministre de la Jeunesse et des sports, représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Young challenge (challenge jeune en français) est un concours régulier de co-création mondial initié par Génération sans limites, une initiative faisant partie de la stratégie Jeunesse 2030 des Nations unies visant à préparer les jeunes à devenir des citoyens productifs et engagés. Ces retrouvailles ont été marquées par la présentation des projets par des jeunes lauréats et la remise des prix à ces derniers. Les cinq équipes lauréates de la première édition de ce concours se présentent comme suit :

1-Hopetech: 16,53

2-3M Forever: 15,53

3- La Franchise: 15,23

4-Nounga: 13,70

5-Jousha: 11,53

Dans son mot de circonstance, Chantal Umutohi a rappelé que



Young challenge est une initiative conjointe du Pnud et de l'Unicef. A travers ce concours, d'autres initiatives des jeunes ont été mises en œuvre en vue de renforcer leurs capacités en leur offrant des plateformes appropriées de participation et

d'engagement afin de les transformer en de véritables agents de changement. « Chers adolescents, chers jeunes, saisissez toutes les opportunités qui se présentent à vous pour que ce slogan, «Notre temps, notre tour, notre avenir» devienne une réa-

Photo de famille de la rencontre/Adiac lité pour chaque adolescent et jeune », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, Maleye Diop a expliqué que ce concours a permis de mettre en œuvre l'esprit créateur des jeunes constitués en équipe pour proposer des solutions innovantes aux problèmes

de développement qui se posent à eux et à leur communauté.

Lançant officiellement l'édition 2021-2022 de ce concours, Jean Claude Biviouhi a signifié que la République du Congo ne saurait se soustraire des engagements internationaux, en adhérant à la charte africaine de la jeunesse et à la convention relative aux droits de l'enfant. «La mise en œuvre de la présente activité par l'Unicef, sous le patronage du gouvernement, est une traduction manifeste de la volonté de la République du Congo de renforcer et consolider la synergie d'action entre les agences du système des Nations unies et le gouvernement de la République », a-t-il signifié.

Séverin Ibara

AFRIQUE

Aicha Buhari désignée présidente de la Mipreda

A l'issue de la neuvième assemblée générale de la Mission de paix des premières dames d'Afrique (Mipreda), tenue le 22 novembre à Abuja, au Nigeria, l'épouse du chef de l'Etat nigérian, Aicha Buhari, a été désignée à l'unanimité par ses consœurs pour diriger l'organisation pendant quelques années.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du chef de l'Etat nigérian, Muhammadu Buhari. Elle a connu plusieurs interventions des premières dames qui ont insisté pour la préservation d'une paix durable en Afrique. La nouvelle présidente de l'Opdad a souligné, dans son discours d'acceptation, la nécessité d'unir les efforts, en vue d'atteindre les objectifs fixés.

La vice-présidente régionale pour l'Afrique centrale, Antoinette Sassou N'Guesso, a insisté sur la relance effective des activités de cette organisation. Elle a, en outre, loué le dynamisme de sa consœur du Nigeria, Aicha Buhari, pour son implication dans la relance des activités et pour la construction du futur siège de la Mipreda, ainsi que la bienveillance des autorités nigérianes.

Elle reste persuadée que pendant la longue période d'inactivité que vient de traverser la Mipreda, les premières dames ont pu mener des activités dans leurs pays respectifs, conformément aux missions fondamentales de cette organisation, à savoir la prévention et la consolidation de la paix ; la prévention et l'implication dans la résolution des conflits ; la lutte contre les violences ayant pour base le genre et l'autonomisation économique des femmes.

« Face aux incertitudes et aux soubresauts que traversaient plusieurs de nos Etats, les femmes africaines et notamment



Le président Muhammadu Buhari entouré des premières dames d'Afrique./Adiac

les premières dames décidèrent de se doter d'un instrument de plaidoyer, d'intermédiation et d'appui aux victimes de nos différents conflits. En premier lieu de ces victimes figuraient, bien entendu, les femmes, les jeunes filles et les enfants », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso.

Parlant de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de covid-19, qui n'a pas épargné le continent africain, Antoinette Sassou N'Gues-

so a appelé à « faire preuve de résilience, afin de mieux aborder les défis présents ».

« Lors de cette assemblée, je souhaite que nous gardions avec lucidité et responsabilité la place, le rôle et la configuration que les structures des premières dames d'Afrique sont appelées à avoir pour une meilleure efficacité de nos actions du Congo.

Toutes les premières dames ont salué tour à tour les initiatives vi-

sant à solliciter le leadership de la gente féminine pour asseoir la paix en Afrique. Le président de la République, Muhammadu Buhari, qui soutient les initiatives des premières dames d'Afrique, a souhaité que la paix véritable s'installe dans ce continent.

La fin des travaux de la neuvième assemblée générale de la Mipreda a été marquée par la pose de la première pierre pour la construction du secrétariat permanent de

la Mipreda.

Rappelons que cette organisation a été créée en 1997, au Nigeria. Durant des années, les premières d'Afrique se sont réunies plusieurs fois. Au cours des différentes rencontres, le même constat a été établi, notamment de très nombreux conflits continuaient de noircir l'Afrique. Une situation qui a contribué à ce qu'elles se sentent concernées par la prévention et la résolution des conflits.

Pendant ce temps, le Conseil de sécurité de l'ONU adopta, en 2000, la résolution 1325 accordant aux femmes un rôle prépondérant dans les processus des négociations pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, renforçant ainsi la légitimité de la Mipreda pour ses actions en Afrique.

Yvette Reine Nzaba

«...Je souhaite que nous gardions avec lucidité et responsabilité la place, le rôle et la configuration que les structures des premières dames d'Afrique sont appelées à avoir pour une meilleure efficacité de nos actions »

RENCONTRE LITTÉRAIRE

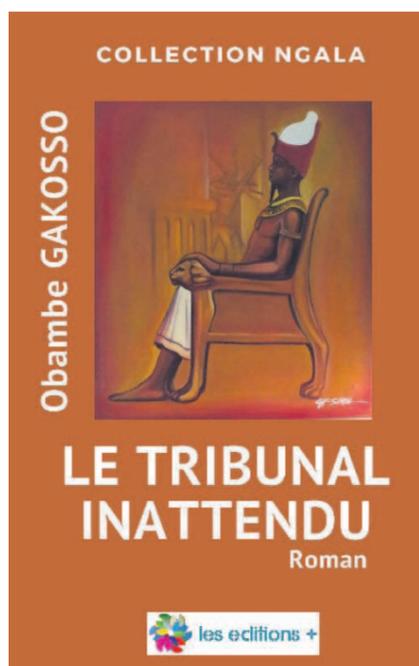
« Le tribunal inattendu » d'Obambe Gakosso présenté au public

Après son premier ouvrage, un recueil de nouvelles, publié il y a huit ans, Obambe Gakosso est revenu au-devant de la scène littéraire en septembre dernier avec la publication, aux Editions +, de son œuvre « Le tribunal inattendu ». Le roman a fait l'objet d'une discussion virtuelle entre son auteur et les internautes, le 20 novembre.

196 pages, une couverture laissant apparaître un sage roi qui donne l'impression d'être face à une foule et un titre percutant parlant de tribunal. L'on pourrait se demander un tribunal de quoi, pour qui ou contre qui ? Ou encore, l'œuvre attire-t-elle au parcours de l'auteur ayant fait des études de droit ? Mais, non ! « Je ne suis pas magistrat, je n'ai pas fait des études de droit. Je n'ai pas capacité à mettre en place un tribunal pour juger qui que ce soit. Le plus grand des jugements dans la vie, c'est le jugement de l'histoire. Cette dernière juge chacun de nous, qu'on soit ministre, éboueur, commerçant, artiste, etc. Ce roman n'a donc rien de politique », a expliqué Obambe Gakosso, auteur du livre.

Le récit crépite autour d'Ibaha,

personnage principal de la fiction. Quand celui-ci rentre en ville, il se rend compte que la réalité dépasse de loin ce qu'on lui avait dit car il y avait encore de la fumée partout, on dirait des barbecues géants. « D'ordinaire, octobre c'est la reprise des cours du primaire au lycée. Là, il n'y avait pas un seul marmot dans les rues. Que des adultes ressemblant parfois aux zombies. Lorsqu'Ibaha reconnaissait un individu, il manifestait sa joie et son vis-à-vis aussi. Il était heureux, se disant « Lui au moins est vivant ! » Cependant, sachant que la guerre, la plus grande que le pays avait connue, avait emporté beaucoup de personnes, il n'osait pas deman-



der si Songolo ou Pakala était encore de ce monde... Au moment d'entrer dans leur cour,

Ibaha entendit un coup de feu. Par réflexe, il plongea au sol », résume l'intrigue de ce roman qui donne envie d'en savoir davantage sur la suite des événements.

Inspiré de faits réels aux nuances romancées, le roman aborde plusieurs sujets tels la guerre, les abus de pouvoir, l'injustice, l'amitié, les tensions amoureuses et familiales, le sens des responsabilités, la place de la tradition dans l'évolution des mœurs et la résolution des conflits, ainsi que biens d'autres réalités observées dans nos sociétés. Dans un langage et dans un style limpide, l'auteur a considérablement usé des noms, expressions et tournures, tantôt comiques, qui rappellent son pays, le Congo. « Quand

je suis dans la fiction, j'aime que les noms des personnages soient significatifs, qu'ils me disent quelque chose. Je suis pour la symbolique », a déclaré à ce propos l'auteur.

S'agissant du titre du roman, Obambe Gakosso a déclaré à l'endroit des internautes qu'« on peut commencer un bouquin sans avoir de titre tout comme en cours de chemin dire que le titre choisi au préalable ne correspond pas. « Le tribunal inattendu » m'est venu pendant une réflexion et pour moi c'était le bon afin de garder du suspense autour de l'intrigue de l'œuvre ».

Né et résidant actuellement au Congo-Brazzaville, Obambe Gakosso est passionné d'histoire, de lecture et d'écriture.

Merveille Atipo